

# Résultat 2023 de l'indicateur de solde résiduel

4 avril 2024

Stratégie de données et analytique



# Mise en contexte

Ce document est le fruit d'une collaboration entre Centraide et le bureau de Montréal de McKinsey & Company, qui ont conjugué leurs expertises respectives pour développer une base de faits pour dresser le portrait de la situation du logement dans le Grand Montréal.

Ce document est propriété conjointe de Centraide et de McKinsey et ne peut être utilisé ou partagé en tout ou en partie sans l'accord écrit explicite des deux parties.

Ce document ne constitue pas, et ne devrait pas être interprété comme un avis fiscal, légal ou une recommandation de politique publique.

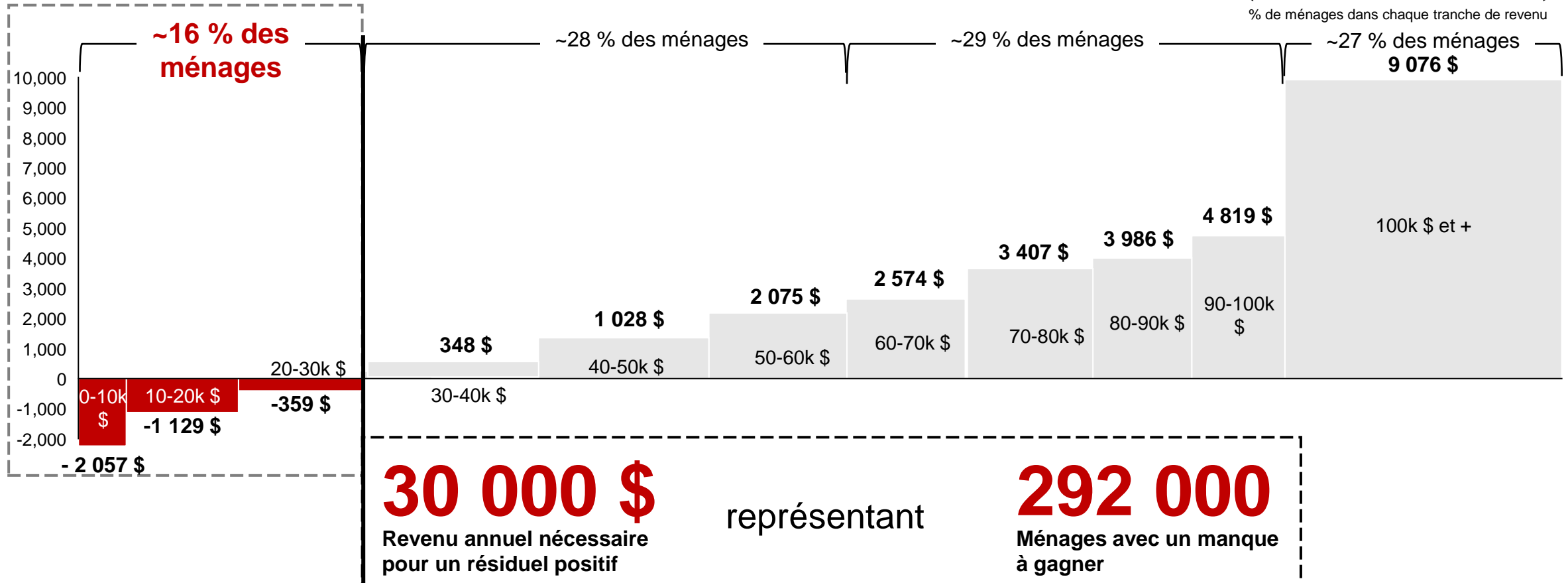
# En 2022, il est estimé que 292 000 ménages (~16 % des ménages) auraient un revenu résiduel négatif s'ils vivaient dans un logement du marché et subvenaient à leurs besoins essentiels

Revenu résiduel mensuel, Grand Montréal, \$, 2022.

☐ Détails prochaine page

Revenu annuel médian

% de ménages dans chaque tranche de revenu

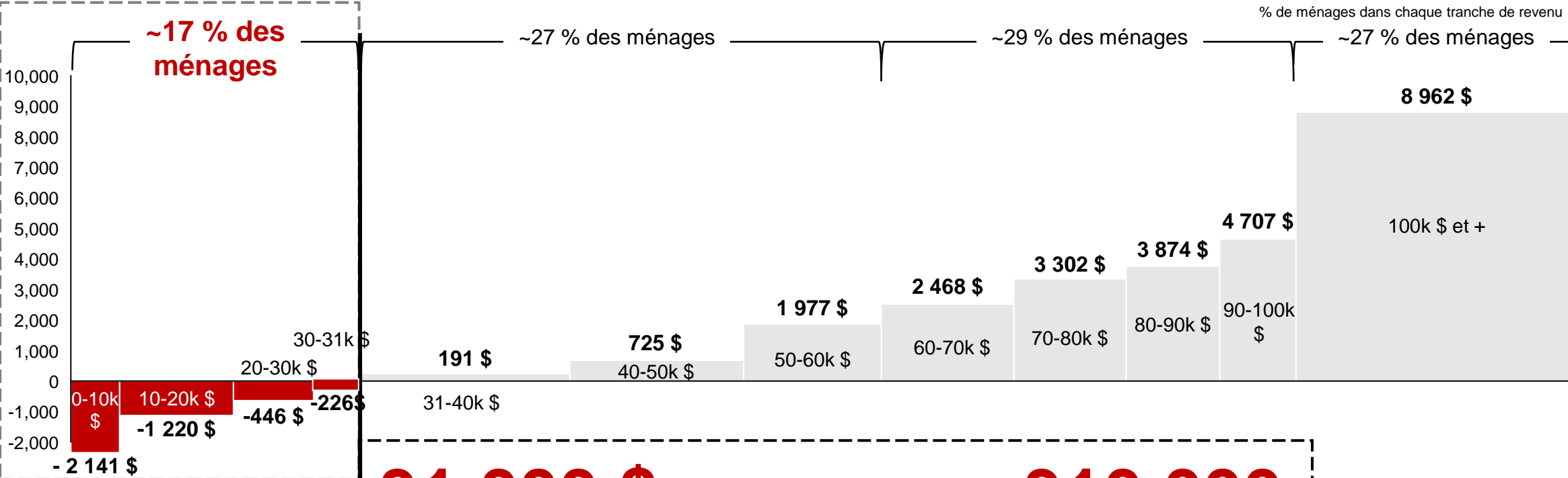


# En 2023, il est estimé que 311 000 ménages (~17 % des ménages) auraient un revenu résiduel négatif s'ils vivaient dans un logement du marché et subvenaient à leurs besoins essentiels

Revenu résiduel mensuel, Grand Montréal, \$, 2023.

☐ Détails prochaine page

Revenu annuel médian



**31 000 \$**

Revenu annuel nécessaire pour un résiduel positif

représentant

**310 000**

Ménages avec un manque à gagner

# Méthodologie et hypothèses structurantes

Indicateur	Données de base (source)	Hypothèses et méthodologie
Revenu résiduel		
	Revenus après impôts (Statistique Canada)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nous évaluons le revenu résiduel en soustrayant la MPC (sans le logement) d'une part et les frais de logement d'autre part du revenu des ménages.</li><li>• Nous ne pouvons pas évaluer quel ménage paye quel loyer ou panier de consommation spécifique. Notre estimation n'est donc valable qu'à haut niveau pour une région suffisamment large.</li></ul> <p><b>A</b> Nous utilisons le nombre de ménages par tranches de revenus:</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Nous prenons les revenus par ménage après impôts par tranche de revenus pour la RMR de Montréal du Recensement de 2021.</li><li>2. Nous utilisons la croissance du revenu des individus disponible annuellement pour 2015-2021 pour évaluer la croissance des revenus des ménages par année entre 2020 et l'année d'estimation, soit 2023.</li></ol>
	Coût de la vie - MPC (Statistique Canada)	<p><b>B</b> Nous utilisons la MPC ajustée par taille de ménage par quintile de revenus sans les frais de logements:</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Nous prenons la Mesure du panier de consommation (MPC) par individu disponible pour 2015 et 2020.</li><li>2. Nous estimons le nombre moyen d'individus par ménage par quintile de revenus en fonction de la proportion de ménages de chaque type (p.ex., couple sans enfant, couple avec 1-2 enfants, etc.) dans chaque quintile, car les ménages des tranches de revenus inférieures tendent à être plus petits.</li><li>3. Nous calculons la MPC par quintile avec le nombre d'individus moyen par quintile selon la méthode de Statistique Canada (i.e., MPC par individu * Racine carrée du nombre d'individus par ménage).</li><li>4. Nous soustrayons les frais de logement de la MPC pour chaque quintile selon le pourcentage donné pour la MPC par individu.</li></ol>
	Frais de logement (SCHL)	<p><b>C</b> Nous utilisons le loyer du 1<sup>er</sup> quartile pour la RMR de Montréal pour les ménages de toutes les tranches de revenus pour donner une idée conservatrice d'un plancher:</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Les données proviennent de l'Enquête sur les logements locatifs de la SCHL et contiennent une combinaison de loyers pour logements vacants et occupés.</li><li>2. Nous calculons les frais afférents au logement en tant que pourcentage du loyer à partir du montant moyen qu'ils représentent dans la MPC de 2015 et 2020.</li><li>3. Les frais de logement autres attribués au locataire incluent: les primes d'assurance du locataire, l'entretien, réparations et autres dépenses du locataire, l'électricité, le gaz naturel et finalement, mazout et autres combustibles.</li></ol>